Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 022-212201909-20260702-D2026078-DE

Date de convocation : 26/06/2026
Date d'affichage : 26/06/2026
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 22
Nombre de suffrages exprimés : 27
DELIBERATION N° 2026-078

REPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE PLESLIN TRIGAVOU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, deux juillet à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de PLESLIN TRIGAVOU, sous la Présidence de Monsieur Thierry ORVEILLON, Maire.

Présents : Thierry ORVEILLON ; Loïc LEMOINE ; Charlotte GESLAIN ; Serge CHEVALIER ; Alexis LE NAOUR ; Véronique AUGUSTE ; Laurent STAERCK ; Sylvie VADIS ; Jean-Claude ALLAIN ; Marie-France SALMON ; Véronique-Anne HOUZE ; Gérard HAMON ; Viviane PICOUAYS ; Laurent MOUSSET ; Philippe HINGAN ; Erwan MARIE ; Anaïs LEMEUR ; Megan RICHARD-MORITZ ; Marion ZIEGLER ; Lucien RAZA ; Gildas DU HALGOUET ; Fanny HAMARD.
Représentés : **Flore HUGUERRE par Serge CHEVALIER**
Laurent FRANKOWSKI par Loïc LEMOINE
Rosemary RAFFRAY par Sylvie VADIS
Stevan VINCENDEAU par Megan RICHARD-MORITZ
Annabelle ORTIZ DE LA ROSA par Fanny HAMARD
Absents excusés :
Secrétaire : Véronique-Anne HOUZE
Quorum fixé à 14 membres présents – constat de 22 membres présents au moment de l'ouverture de la séance
Approbation à l'unanimité du procès-verbal de la séance du 05 juin 2026
Ouverture de la séance à 19H00
Réf : MB

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE : PROJET D'EFFACEMENT DES RESEAUX RUE DU FREMUR

Suite aux travaux sur le réseau HTA, le SDE a fait procéder à un chiffrage sommaire du projet d'effacement des réseaux à réaliser rue du Frémur en parallèle des travaux menés par Enedis.
Le montant total de cette opération est estimé à 64 000 € pour l'ensemble des travaux à réaliser (réseau électrique, éclairage public et infrastructures de communication électroniques). Le montant estimé à charge de la commune est de 37 000 €.
Afin d'engager les études de détail, le SDE sollicite l'accord de la commune pour engager une étude estimée à 1 700 €.
Notre commune ayant transféré la compétence de base électricité au Syndicat d'Energie, elle versera à ce dernier une subvention d'équipement, conformément au règlement financier du SDE22, calculée sur le montant de la facture affectée du coefficient moyen du marché, auquel se rapportera le dossier.
M. DU HALGOUET habitant de la Quinoy préfère ne pas participer à cette délibération.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité **APPROUVE** le projet d'étude de l'effacement des réseaux au lieudit « Rue du Frémur » à Pleslin Trigavou présenté par le Syndicat d'Energie des Côtes d'Armor pour un montant estimatif de 1 700 € TTC.
Pour extrait conforme. Transmis à la Préfecture le 09 juillet 2026.

Maire	Secrétaire de séance